

Charte du comité de mobilisation de l'Association étudiante du secteur des sciences (AESS-UQAM)

Mission : Sensibiliser et mobiliser les gens au causes sociales et politique à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Membres : Toute personne membre de l'AESS-UQAM peut également être membre du comité de mobilisation de l'AESS-UQAM.

Réunions : Tout membre peut faire une réunion officiel en faisant un appel sur la liste avec la date le lieu et l'heure.

Décisions par courriel : Dans le cas où il est impossible de faire une réunion les décisions urgentes peuvent être prises via la liste de courriel en donnant 48 heure aux autres membres pour répondre. Dans le cas où il est pas souhaitable de faire une réunion les décisions non urgente peuvent également être prises via la liste de courriel en donnant 7 jours aux autres membres pour répondre.

Règlement : La prise de décision est collective et de la forme un membre un vote, il n'y a aucun individu dont l'opinion vaut plus incluant les membres de l'exécutif de l'AESS-UQAM. (Ce n'est pas une remarque à l'exécutif l'actuel c'est plutôt pour prévenir quand nous ne seront plus là)